

EUR-SPS : Bourses de vie pour les masters

Le réseau **Sciences des Plantes de Saclay** (SPS) offre des bourses de vie pour les étudiants inscrits dans les formations associées, à savoir :

- les parcours « Sciences du Végétal » des masters « Biologie Intégrative et Physiologie » (BIP) des Universités Paris-Saclay ou Paris-Diderot (1^{ère} ou 2^{ème} année)
- les dominantes d'approfondissement (DA) des formations Ingénieurs d'AgroParisTech : « BIOTECH », « PISTV » et « PPE »

Date limite de candidature : 1^{er} Juin 2019

Informations générales

- 10 bourses maximum seront allouées par année scolaire.
- Les candidats sélectionnés recevront¹ :
 - en M1 : 8000 euros¹
 - en M2 ou en DA : 6000 euros¹ (auxquels s'ajouteront les gratifications de stage)
- Les étudiants qui recevront une bourse de vie SPS en M1 et qui seront acceptés en M2 recevront la bourse de vie SPS en M2 (sauf avis négatif du jury de l'équipe pédagogique).

¹ Ces bourses n'incluent pas le paiement des frais de scolarité.

Eligibilité

- Pour être éligibles aux bourses de vie SPS, les étudiants doivent avoir déposé leur candidature à l'une des formations listées précédemment.
- Seuls les étudiants acceptés dans l'une des formations citées ci-dessus seront considérés pour les bourses de vie SPS.
- L'acceptation d'une bourse de vie SPS engage l'étudiant à réaliser son stage dans le réseau de laboratoires SPS (www.saclayplantsciences.fr) et à faire preuve d'assiduité aux enseignements.

Procédure de candidature pour l'université Paris Diderot

- 1) **Déposer d'abord sa candidature au master** (M1 ou M2, master Biologie Intégrative et Physiologie, parcours Sciences du végétal)

en ligne, sur le site de l'Université Paris Diderot (<https://etudes-formations.univ-paris-diderot.fr/lapplication-ecandidat>)

2) **PUIS déposer sa candidature pour une Bourse de vie -SPS :**

- **avant le 1^{er} Juin 2019**
- **en ligne sur le site** (<https://enquetes.inra.fr/index.php/925473?lang=fr>)

ET par mail à Christine Lelandais-Brière, responsable du parcours SV à Paris Diderot
(christine.lelandais@univ-paris-diderot.fr)

Le **dossier de candidature doit obligatoirement contenir** :

- a- les **informations** suivantes:
 - * vos **nom et prénoms**
 - * la **formation à laquelle vous candidatez** (M1 ou M2 BIP- Sciences du végétal)
- b- **une lettre de motivation** (à déposer en ligne et envoyer par mail en fichier attaché, format pdf, titre du fichier « Nom- prénom- M1 ou M2-SV-Diderot) justifiant :
 - * le choix de ce programme de master dans le cadre du projet professionnel et
 - * l'importance de la bourse de vie pour suivre le programme de master.

Attention : Aucune candidature aux bourses de master SPS ne sera prise en compte si la candidature au master sur le site de l'université Paris Diderot n'a pas été réalisée au préalable.

Dates principales de la sélection :

Date limite de candidature aux Bourses de vie SPS	1er juin
Entretiens individuels des candidats pré-sélectionnés au master Biologie Intégrative et Physiologie "Sciences du Végétal" (via Skype si nécessaire)	Deuxième quinzaine de juin
Sélection finale pour le master Biologie Intégrative et Physiologie « Sciences du Végétal »	Avant le 15 Juillet
Sélection finale pour les Bourses de vie SPS	Avant le 15 Juillet